

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1941)  
**Heft:** 10

**Artikel:** La foire de Bâle: quelques notes d'un architecte  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-51330>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Foire de Bâle.

### Quelques notes d'un architecte.

On admet volontiers que la Foire de Bâle, comme d'ailleurs le Comptoir de Lausanne, ne sauraient intéresser que l'industriel ou le commerçant. A l'origine de telles manifestations, on trouve, en effet, très franchement accusé, le but initial : vendre, ou mieux, faire vendre, provoquer l'achat par le contact direct entre producteur et marchand. Le consommateur lui-même n'est qu'accidentellement sollicité. Certaines foires, et non des moindres, lui sont fermées. Nous ne cherchons pas à dire que ce but ait été perdu de vue. S'il fut la raison initiale, il demeure la raison essentielle de toute foire — industrielle et commerciale surtout — mais l'ampleur de la publicité créée autour de ces manifestations et l'accroissement en qualité de la présentation ont à tel point transformé ces rendez-vous d'affaires qu'on doit aujourd'hui les considérer sous un jour nouveau. Les foires ont pris rang parmi les manifestations nationales. Leur côté spectaculaire, le développement de la technique de présentation ne peuvent laisser indifférent l'architecte.

D'autres revues ont consacré la réussite grandissante de la Foire de Bâle. Les statistiques de cette année laissent clairement entendre que de très nombreux visiteurs ont pris l'habitude de se rendre à Bâle en simples touristes. En revanche, un examen critique de quelques aspects techniques de cette manifestation nous semble revêtir un intérêt indéniable.

Considérée dans son *cadre architectural*, la Foire de Bâle ne comprend que deux bâtiments dont l'un dépasse de loin l'autre en importance. C'est dire l'ampleur considérable du bâtiment principal, vaste succession de sept halles de structure variée, placées l'une à la suite de l'autre. Certes on a veillé, dans la disposition des masses, à écarter les effets de monotonie. On a alterné les halles à éclairage zénithal avec d'autres locaux construits sur deux étages ou comportant une galerie périphérique. Certaines halles sont divisées dans leur longueur ou, si on préfère, flanquées de halles formant bas-côtés. D'autres sont disposées transversalement et marquent un temps d'arrêt dans la suite ininterrompue des vastes volumes. C'est insuffisant cependant pour créer ce répit dont le visiteur aurait besoin pour reposer son œil, pour se reprendre un instant. Car si les visiteurs de naguère ont été des commerçants se hâtant au travers des halles vers leur fournisseur, ceux d'aujourd'hui semblent bien décidés à s'intéresser à tout. Et, à l'inverse d'une exposition qui dose ses effets et ordonne ses éléments selon un rythme étudié, la succession des stands de foire est le fait du seul hasard. Un effort, non seulement visuel mais cérébral est nécessaire pour saisir le sens et la portée de chaque nouveau stand. Le visiteur aurait donc doublement besoin de se délasser sur le banc d'un jardin ou dans un hall accueillant. La Foire de Bâle en est avare et c'est grand dommage.

Cette seule réserve étant faite, il est incontestable que la structure des halles en elle-même offre à l'exposant des possibilités très variées. Les éléments fixes des stands sont réduits à peu de chose et traités d'une manière sobre. Cette liberté presque entière laissée à l'exposant dans l'utilisation des volumes donne à la *technique de la présentation* son plein effet.

On objectera peut-être qu'il s'agit ici d'un pur problème de publicité. Soit. Mais dès l'instant où cette publicité emprunte à l'architecte ses règles de composition et jusqu'à ses moyens matériels, elle ne saurait nous laisser indifférent.

L'influence de l'Exposition nationale de Zurich est encore très sensible à Bâle bien que chacun cherche ici son effet aux dépens du voisin. C'est dans le soin apporté au moindre détail que se retrouve cette influence, c'est aussi dans la clarté de l'exposition. Et c'est avant tout cette netteté qui nous apparaît comme la qualité essentielle d'une présentation. Luxe et recherches ne vaudront que ce que vaut l'idée. Les matières les plus humbles et les solutions les plus classiques provoqueront souvent instantanément ce léger choc sur la rétine, seul critère de la réussite. Chose remarquable, lorsque le but est atteint, c'est tout naturellement l'objet présenté qui attire ou séduit, et non le décor. Il est rare que le visiteur remarque l'ingéniosité de la présentation, à moins qu'il ne s'attarde. S'il la remarque d'emblée, c'est qu'elle lui déplaît ou, plus souvent, qu'elle a outrepassé son but par son manque de discrétion. Il en est en somme de la présentation comme du maquillage : un maquillage bien fait ne se remarque pas. Ce critère s'applique particulièrement aux objets précieux : broderies, dentelles, joaillerie, horlogerie où, malheureusement, les présentations recherchées et prétentieuses sont monnaie courante.

Ceci ne vaut pas, il va sans dire, pour les sujets qui doivent attirer le regard sur une idée, sur un thème, et non plus sur des objets. A cet égard, certains ensembles sont des mieux réussis, ainsi le panneau de la « récupération », ainsi les diverses expositions des tissus synthétiques, ainsi surtout le trophée du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Foire suisse de Bâle.

La *foire de la construction* occupait, à elle seule ou à peu près, le deuxième bâtiment dont nous parlions. C'est une halle bâchée, construite sur l'emplacement réservé à un futur édifice permanent. L'architecte intervient cette fois en simple qualité de consommateur. De nombreuses activités du bâtiment sont d'ailleurs représentées dans les autres halles : appareils et techniques sanitaires, chauffage, réfrigération, électricité, éclairage, quincaillerie. La section de la construction proprement dite était remarquable par quelques innovations dans le domaine de la menuiserie extérieure (de bois, de métal ou mixte), par quelques matériaux inédits de revêtement ou d'isolation. Quant à ces démonstrations impressionnantes de résistance au feu et d'étanchéité au courant d'air, nous les connaissions. Si cependant une telle manifestation doit marquer le point des recherches actuellement en cours, nous ne saurions taire notre déception. Il nous semble surprenant, tout d'abord, que les fabricants de matières moulées ne mettent pas à profit les temps actuels pour proposer au marché de nouvelles applications de ces produits. Mais, surtout, nous nous étonnons que nul chercheur ne s'attarde à résoudre les problèmes essentiels du coffrage et de la mise en œuvre du béton. Certaines techniques, où tout semble dit, s'améliorent méticuleusement chaque année. Qui oserait prétendre qu'il en soit ainsi du béton armé ? Il est vrai que, dans ce domaine, il s'agit malheureusement moins de progrès que d'une véritable rééducation.

J.-P. VOUGA, architecte.